



Salaires, Emploi, Temps de travail...

C'EST LE MOMENT !

Les groupes industriels et les banques ont communiqué leurs résultats. Ils sont en hausse importante pour le premier semestre 2004, à l'exemple de Bnp-Paribas : + 40 % ; la Société Générale : + 32 % ; Eads : + 119 % ; Michelin : + 102 % ...

A tel point que les profits nets de l'ensemble des quarante premiers groupes cotés en Bourse devraient s'élever à + 21 % en fin d'année !

Supercherie sur le Smic

Raffarin présente les mesures sur le Smic de juillet comme l'obtention d'un « véritable 13^e mois ». En réalité, il ne s'agit que du retour à un Smic unique et du maintien de son niveau mensuel avec les 35 heures.

Avec l'augmentation des exonérations, le salarié au Smic coûtera moins cher à son entreprise !

Les cotisations patronales ne représentent plus que 15,6 % du Smic. Autrement dit, le patron cotise moins que le Smicard !

Quant aux autres salariés, ils sont pénalisés par des grilles dont le plancher est de plus en plus souvent inférieur au Smic !

Augmentation du Smic, reconnaissance des qualifications dans les grilles sont les deux piliers de la bataille pour les salaires.

Le gouvernement annonce une croissance de + 2,5 % en 2004. **Mais peut-on appeler croissance une reprise qui ne se traduit ni en amélioration de l'emploi, ni en revalorisation des salaires?**

Les grands groupes visent la diminution de leur masse salariale et exercent une pression commerciale considérable sur les Pme sous-traitantes pour qu'elles réduisent leurs coûts. Parallèlement, le gouvernement s'efforce de réduire l'emploi public. **Résultat : malgré la reprise économique, le chômage a encore augmenté et touche un actif sur dix.**

Quant aux évolutions des salaires, leur niveau ne dépasse pas celui de la hausse des prix, l'individualisation s'étend, leur part aléatoire grandit. **Nombre de salariés vivent cette situation à travers une réduction sensible de leur pouvoir d'achat.**

Pourtant, l'insolence des profits n'empêche pas le Medef d'en demander toujours plus et le gouvernement de le soutenir dans sa politique.

Cet été, nombre d'entreprises ont pris leurs salariés en otage en les soumettant à un chantage intolérable : ou bien ils acceptent des suppressions d'emploi, l'augmentation de leur temps de travail, la réduction de leur salaire ; ou bien, c'est la fermeture et la délocalisation à l'étranger !

Des résultats sont obtenus par les mobilisations

Edf-Gdf : la loi change le statut, mais le gouvernement doit accepter des concessions :

● **affirmation du « droit à l'électricité pour tous », alors que 700 000 foyers sont coupés pour impayés ;**

● **limitation de l'ouverture du capital à 30 %, empêchant toute privatisation totale sans nouvelle loi ;**

● **augmentation de 2,5 % des salaires...**

Victoire juridique des chômeurs « recalculés », obligeant à revoir le dispositif de l'Assurance chômage.

Diverses mobilisations sont en préparation pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail, les retraites, le service public... dans les secteurs de La Poste, la métallurgie, les cheminots, la construction...

Ce n'est pourtant pas le coût du travail qui est en cause. Il est actuellement plus bas qu'en Allemagne et même qu'en Grande-Bretagne.

Les arguments du Medef et du gouvernement sur la charge que représenteraient les 35 heures sont contredits par la réalité des chiffres. Grâce aux aides publiques, beaucoup d'entreprises ont financièrement été gagnantes.

Dans ces circonstances, les salariés : de l'ouvrier au cadre, en emploi précaire, stable ou privé d'emploi, du privé comme du public, **ont toutes les raisons de se mobiliser pour l'emploi, les salaires**, leur temps de travail : l'écart entre la situation économique de la rentrée et leurs vécus renforce cette légitimité.

Nous avons été nombreux à nous engager, d'une façon ou d'une autre, dans les actions pour l'avenir des retraites, de l'assurance-maladie, des services publics, la défense de votre entreprise et de l'emploi. Certes, foulant la démocratie, le gouvernement n'a pas renoncé à ses projets, ni les directions d'entreprise à leurs plans de restructuration.

La Cgt ne se satisfait pas de ce bilan et ambitionne la conquête de nouveaux droits et garanties pour les salariés. Pour cela, nous devons nous donner plus de force collective.

C'est l'enjeu de ces prochaines semaines. Face au gouvernement et au patronat, salariés, syndiqués, nous avons à débattre ensemble des objectifs que nous nous donnons et des moyens de les faire aboutir.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Il faut que la capacité d'intervention et d'action de la Cgt se renforce.

Lui faire confiance est devenu insuffisant.

L'ordre du jour n'est-il pas votre participation à la vie de la Cgt?

Je souhaite : NOM : Prénom :

prendre Adresse :
contact

me syndiquer

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 6-4, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, e-mail : orga@cgt.fr.

